

Le coordinateur d'atelier

Le rôle coordinateur d'atelier est d'accompagner les animateurs d'atelier, dans la logistique, la relation avec les participants et de la bonne coordination entre les ateliers quand il y en a plusieurs

① Préparation en amont

- voir avec les animateurs leur besoin en logistique (tables / bancs / tentes, électricité / ...) et les lister
- prendre l'infographie Raffinerie si action extérieure
- vérifier qu'ils ont bien le matériel et matériaux nécessaires
- leur demander le nombre de participants max et sur combien de temps
- vérifier que les fiches tutos ont été remplies au niveau contenu et graphisme
- coordonner la communication si besoin
- Le jour de l'atelier coordonner l'acheminement de la logistique

② Pendant l'atelier

- coordonner la mise en place de la logistique
- gérer l'inscription des participants
- renseigner les participants si besoin sur la Raffinerie
- prendre les données pour évaluer l'action (en correspondance avec les membres du pôle concerné)
- faire quelques photos

③ Après l'atelier

- faire le bilan de l'action
- demander aux animateurs si ils ont pris des photos
- envoyer les photos au pôle communication sur communication@laraffinerie.re

Check list du coordonateur :

- est ce que j'ai vu avec tous les animateurs leur besoins complémentaires en logistiques, matériaux ou matériels (rallonge, ...)
- prendre par atelier : 1 table + 2 bancs (voir + si l'animateur à besoin)
- prendre pour l'accueil : 1 tente + 1 petit bar + 2 tabouret hauts
- prendre une glacière avec de l'eau et des verres pour les animateurs
- prendre le panneau d'affichage avec l'infographie de La Raffinerie
- prendre le panneau d'affichages programmes
- prendre la communication d'azotifé (flyers / affiche)
- prendre des bouteilles de gel hydro, des masques
- imprimer et prendre
 - fiches d'inscriptions aux ateliers (au moins une par atelier)
 - bulletins d'adhésion (si des participants veulent adhérer)
 - les fiches tutos de chaque ateliers (si elles sont faites)
 - questionnaire public
 - bilan d'atelier (au moins 1 par atelier)